



École Lyonnaise
de Plantes Médicinales & Savoirs Naturels

PRATICIEN·NE EN HERBORISTERIE



POUR TOUS

UN PROGRAMME «PARTENAIRE»

proposé par



animé par



Christophe BERNARD
Naturopathe - Herbaliste



33 SEMAINES / 73 HEURES



à partir du 15 septembre 2025



50 personnes



financement personnel

1 340 €

prise en charge possible

contacter directement ALTHÉA PROVENCE

Ce programme, proposé par notre partenaire **ALTHÉA PROVENCE**, est une boîte à outils permettant aux futur.es praticien.nes d'utiliser le savoir acquis sur les plantes au travers d'autres cours et le mettre en pratique pour accompagner une personne qui vient demander conseil.

A noter : les plantes médicinales ainsi que leurs propriétés ne seront pas étudiées, si ce n'est pour donner parfois des exemples afin d'illustrer un concept.

OBJECTIFS

Découvrir les grands piliers du bien-être que sont l'alimentation, la digestion, et l'élimination, la gestion du stress et la qualité du sommeil ainsi que la vitalité, l'activité physique et l'environnement.

Savoir détecter les forces et faiblesses de la personne et dresser un bilan, organiser et assurer un suivi de qualité.

Apprendre à mettre en place un conseil adapté et avisé avec l'usage des plantes médicinales. Maîtriser les précautions d'emploi, les réactions indésirables et effets secondaires et les interactions avec les médicaments.

Enfin, aborder les aspects juridiques et techniques ainsi que les compétences, postures et rôles nécessaires pour une installation réussie.

PROGRAMME SIMPLIFIÉ

• INTRODUCTION GÉNÉRALE

• BLOC 1 PILERS DU BIEN-ÊTRE & BILAN

Pour chacun des piliers, une évaluation du terrain et de l'environnement de la personne sera menée et un rappel des propriétés des plantes médicinales correspondant sera fait.

Alimentation
La cure de revitalisation
Digestion
Élimination
La cure dépurative
Gestion du stress
Sommeil
Activité physique
Environnement
Immunité & inflammation
Santé hormonale
Cœur & circulation

FAIRE UN BILAN
ET ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE

• BLOC 2 INTRODUCTION À LA PRATIQUE DE L'HERBALISME

Stratégies de dosage
Art de la formulation
effets indésirables
Précautions et contre-indications
Interactions plantes/médicaments

• BLOC 3 S'INSTALLER EN FRANCE EN TANT QUE PRATICIEN·NE

Choisir les statuts d'entreprise
Monter son business plan
Obtenir des aides et s'organiser
Développer son activité
Juridique 1 - Face aux ordres
Juridique 2 - Face aux consommateurs

www.ecoledeplantesmedicinales.com

13 rue Alsace-Lorraine - 69001 Lyon

04 78 30 84 35

SAS au capital de 4 118 € - SIRET : 50792207800013 - APE 8559B

MODALITÉS DE SUIVI & VALIDATION

- CE PROGRAMME COMPREND :
 - 40 heures d'enseignement au format vidéo
 - 2 webinaires-conférences enregistrés de 90 minutes sur la législation par Flavien MEUNIER, avocat spécialisé et Pascal DUPONT, conseiller juridique et financier
 - 30 heures de webinaires enregistrés où Christophe BERNARD répond à des questions générales sur les modules précédents
 - un accès «à vie» au contenu de l'accompagnement et aux mises à jour
 - une hotline technique joignable par mail en cas de besoin
 - un forum de discussions
- RYTHME
 - la durée indiquée correspond au visionnage des vidéos et webinaires, le travail personnel d'acquisition des connaissances est en sus
 - l'élève dispose de 2 semaines entre la fin du module et le webinaire correspondant pour approfondir les connaissances et préparer ses questions
- VALIDATION
 - évaluation de fin de formation : QCM
 - un certificat sera remis par **ALTHÉA PROVENCE**



votre interlocutrice



Magali BONNOT

magali.bonnot@elpmsn.fr

INSCRIPTIONS

L'ELPM vous met en relation avec **ALTHÉA PROVENCE** pour l'inscription (demande de dossier sur notre site internet rubrique [INFORMATIONS](#)), vous bénéficiez ainsi d'un tarif préférentiel.

ALTHÉA PROVENCE gère l'intégralité du dossier jusqu'à la délivrance du certificat de réalisation et y compris le traitement des demandes de prises en charge et le suivi.